



CLUB DES ARCHERS MUSSIPONTAINS

Assemblée Générale Extraordinaire du
vendredi 11 mars 2022 à 20 heures

- P O U V O I R -

Conformément aux statuts de l'association

Je soussigné,
(Nom, prénom)

.....

Donne pouvoir à
(Nom, prénom)

.....

Licencié au club, pour me représenter en mes lieu et place et voter lors de l'Assemblée Générale du Club des Archers Mussipontains qui se déroule le **vendredi 11 mars 2022 à 20 heures** à la cafétéria du centre des sports.

NOTA : Le présent pouvoir signé d'un membre licencié au club ne peut être donné qu'à un autre membre licencié au club ou membre honoraire, âgé de 18 ans au moins, le jour de l'Assemblée Générale et jouissant de ses droits civils et politiques.

Bon pour pouvoir, fait à

Le

Signature :

Le secrétaire
Antonio BLANCO